

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 AVRIL 2022

DELIBERATION N°2022.00156

**PROGRAMME DE COOPERATION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
(PROCESS) – ENACTUS FRANCE – SUBVENTION 2022**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 08 avril 2022

Nombre de membres en exercice : 70

Nombre de présents : 58

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 62

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. David FARA,

M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,

M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,

M. Marc TARDIEU donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE

RECU EN PREFECTURE

Le 25 avril 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20220414-D20220015610

DATE D’AFFICHAGE :25 avril 2022

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, M. Philippe DENIS,
M. Fabrice DUCRET, M. Martial FAUCHET, M. Jérôme GABIAUD, M. Yves MORAND

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 AVRIL 2022

PROGRAMME DE COOPERATION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (PROCESS) – ENACTUS FRANCE – SUBVENTION 2022

Le territoire de Saint-Etienne Métropole se caractérise par une forte présence de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), avec plus de 21 000 emplois locaux, soit 14 % de l'emploi total et même 20 % pour le seul secteur privé, et représente un poids 1,35 fois supérieur à la moyenne nationale. Les entreprises de l'ESS sont sources d'innovation et pourvoyeuses de solutions locales en réponse aux besoins sociaux et aux évolutions sociétales que ce soit pour les habitants, les acteurs privés ou publics. Ces entreprises interviennent dans de nombreux domaines : l'agriculture, l'alimentation et les circuits courts, la santé, la mobilité, le commerce de proximité, la culture et les loisirs, la transition écologique, ou même encore l'industrie.

Saint-Étienne Métropole a engagé une politique publique volontariste dédiée à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), pour accompagner et professionnaliser les entreprises de l'ESS. Le principal enjeu est d'accélérer les créations d'emplois dans l'ESS et de pérenniser les entreprises de l'ESS à fort impact social.

Le plan d'actions de Saint-Etienne Métropole se décline en quatre axes :

1. Sensibiliser et promouvoir l'ESS,
2. Favoriser l'émergence et l'accompagnement des projets d'entrepreneuriat de l'ESS,
3. Consolider le développement des entreprises de l'ESS,
4. Favoriser le changement d'échelle et la pérennisation des entreprises de l'ESS.

Connaître et faire connaître l'ESS pour stimuler le développement de l'emploi constitue l'un des enjeux de cette démarche à l'échelle de la Métropole. L'émergence de projets d'entrepreneuriat social est également l'un des objectifs visés par le dispositif PROCESS. C'est pourquoi, Saint-Etienne Métropole a décidé de soutenir l'association ENACTUS FRANCE dont le champ d'intervention s'intègre pleinement dans les axes 1 et 2 de PROCESS.

ENACTUS est un espace de rencontre entre le monde de l'éducation, de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'entreprise « classique ». Avec la communauté d'enseignants et de professionnels engagés avec ENACTUS, l'association propose des expériences pédagogiques pour les jeunes de 16 à 25 ans pour monter un projet d'entrepreneuriat à impact, apprendre en faisant, travailler en équipe, devenir acteurs de changement et entrepreneurs de sa vie. ENACTUS partage également ses savoir-faire en outillant et en formant les professionnels de cet écosystème (fondations, associations, entreprises...).

L'aide de Saint-Etienne Métropole à destination d'ENACTUS FRANCE a pour objectif de sensibiliser à l'ESS les lycéens, les étudiants et les professionnels et à favoriser l'émergence de projets d'entrepreneuriat social sur le territoire à travers 3 axes de développement :

- Sensibiliser :
 - Sensibiliser un maximum de jeunes à l'ESS et à l'entrepreneuriat social à travers des évènements organisés sur le territoire,
 - Faire connaître la plateforme en ligne Enactus Academy afin d'outiller les acteurs du territoire qui accompagnent des porteurs de projets en ESS,
- Accompagner :
 - Accompagner les lycéens et étudiants à développer leurs compétences en passant à l'action à travers un projet d'entrepreneuriat social,
 - Mettre en place les programmes d'accompagnement des lycéens (sur 5 mois), des étudiants (sur 10 mois pour faire émerger des projets) et dans les organisations (pour outiller en matière d'accompagnement des acteurs de l'ESS),
 - Outiller les enseignants avec les ressources, les formations et les pédagogies expérientielles développées par ENACTUS.
- S'implanter et rayonner sur Saint-Etienne Métropole :
 - Faire connaître les 3 pôles d'ENACTUS sur le territoire : ENACTUS LYCEENS, ENACTUS ETUDIANTS, ENACTUS ORGANISATION,
 - Avoir une présence régulière à Saint-Etienne en 2022 avec ½ ETP dédié au territoire.

En 2021, l'action d'Enactus a été menée avec 2 classes du Lycée Benoit Charvet (38 élèves, 2 enseignants) visant à un accompagnement à l'ESS, aux 12 objectifs du Développement Durable et transmission de la pédagogie ENACTUS. Avec la Cité scolaire Maurice Desgranges à Andrézieux-Bouthéon, 29 élèves en terminale STMG ont démarré un parcours de 10 ateliers pour faire émerger et formaliser des projets. En fin de parcours, un mini forum dans le lycée a permis de valoriser les projets ainsi qu'une plate-forme et une remise de prix. En 2021, un important travail de prospection auprès des lycées a été également réalisé, plus particulièrement les lycées professionnels proches des quartiers Tarentaize Beaubrun et Crêt de Roc-Soleil, soit 440 élèves.

Un accompagnement en direction des étudiants a été déployé plus particulièrement ceux de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne et de l'Université Jean Monet. Au final, ce sont près de trente étudiants accompagnés à l'émergence de projets.

Pour accroître la connaissance de ce dispositif, ENACTUS a rencontré des acteurs importants de l'écosystème étudiant et a participé à des évènements en lien avec les étudiants comme un Up café « Etudiant et entrepreneur, c'est possible » ou encore le salon de l'étudiant en novembre 2021.

Les projets d'entrepreneuriat social développés en sortie des programmes déployés par ENACTUS FRANCE pourront faire l'objet d'un accompagnement par PROCESS.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention à ENACTUS FRANCE d'un montant global de 3 000 € pour l'année 2022 ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention entre Saint-Etienne Métropole et ENACTUS FRANCE, permettant le versement de la subvention et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au compte SERV/65748/PROCE, de l'exercice 2022.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, loopy flourish above it.

Gaël PERDRIAU